

## Ouverture d'une antenne médico-légale au sein du Centre Hospitalier d'Avranches

Sur le ressort du Tribunal de Grande Instance de Coutances et afin de renforcer le maillage territorial médico-légal, le CH Mémorial de Saint-Lô et le CH d'Avranches-Granville ont la volonté commune d'ouvrir une antenne médico-légale au CH d'Avranches à compter du 04 novembre 2021.

### L'UNITE MEDICO-JUDICAIRE DU CH MEMORIAL DE SAINT-LO RESTE PILOTE

L'annexe médico-judiciaire d'Avranches sera rattachée et entièrement pilotée par l'Unité médico-judiciaire de proximité du CH Mémorial SAINT-LÔ.

L'équipe médicale Saint-Loise assurera les consultations sur le site d'Avranches.

### QUELS EXAMENS POURRONT ETRE REALISES SUR LE SITE D'AVRANCHES ?

- Examen de victimes en vue de déterminer l'incapacité totale de travail (ITT) ;
- Examens de corps au funérarium du Centre Hospitalier d'Avranches-Granville ;
- Levées de corps sous réserve de disponibilité ;
- Examens de compatibilité avec une mesure de garde à vue dans les locaux de la gendarmerie d'Avranches ou la brigade de recherche, sur les horaires de présence ;
- Consultations de victimologie hors réquisition sur rendez-vous (uniquement pour les patients dans l'incapacité de se déplacer sur le site de Saint-Lô)

### MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Deux demi-journées de consultation seront assurées par les médecins légistes de l'Unité médico-judiciaire de Saint-Lô les lundi et jeudi après-midi (hors période de congés où un passage hebdomadaire minimum sera assuré) ;
- Modalités de contact et prise de rendez-vous centralisées au secrétariat de l'Unité Médico-Judiciaire de Saint-Lô **02.33.06.30.78** [requisition-umj@ch-stlo.fr](mailto:requisition-umj@ch-stlo.fr)
- Les consultations se dérouleront au bureau 9 de l'espace CMDA mis à disposition par le Centre Hospitalier d'Avranches.

- Ces créneaux de consultation étant limités, ils devront être utilisés en priorité pour l'examen de patients en difficultés pour se rendre sur site Saint-Lô. Toute demande sera étudiée lors de la prise de contact au secrétariat, en fonction de la disponibilité ;

### **VERS UNE HARMONISATION DES PRISE EN CHARGE**

La création d'un groupement médico-légal à l'échelle départementale qui intégrera également l'Unité médico-judiciaire du CH de Cherbourg est également en cours.

